

A

Monsieur le gérant d'entreprise
HAMADAINÉ Mohammed

Zone urbaine cité 100 logts bâtiment 12 commune Bourguigua Tipaza

Objet : A/S Mise en Demeure N°01.

En application des Clauses contractuelles du Contrat à Commandes N°56/2022.

Nous vous informons que vous êtes attributaire du Projet : **Travaux de canalisation réseau câble urbain Sidi Sbaa MILIANA**, Conformément au ODS N°41/DRA&CANA/2023 du 22/03/2023

A cet effet, veuillez se rapprocher au siège de la DOT d'Ain Defla pour accuser réception de l'ODS de démarrage des travaux et la préparation de l'installation provisoire du chantier et l'entame des travaux.

A défaut d'exécution de votre part dans un délai de **08 jours**, je serai dans l'obligation de prendre les mesures réglementaires utiles allant à la résiliation pour faire valoir les intérêts d'Algérie Telecom.

Cordialement.

Le Directeur Opérationnel



Le Directeur Opérationnel
Ain-Defla
Abdelkader BERROUANE